



Municipales à Suresnes *Par Jean Louis Cailloux*

À l'approche des élections municipales de mars 2026, une opposition de droite semble se dessiner contre le maire actuel, monsieur Boudy, inscrit au parti d'Édouard Philippe lequel prône un programme de recul social féroce pour les salariés et très favorable aux patrons.

En effet, à un an des municipales, trois groupes d'opposition de droite s'allient contre le maire.

Face aux remontées contre une gestion qu'ils estiment « autoritaire et verticale », ces trois groupes de pseudo opposition (ils ont votés tous les budgets de la majorité) ont décidé de composer un intergroupe baptisé « Unis pour Suresnes ». Sans doute les prémices d'une candidature commune lors du scrutin de 2026 ?

Xavier Iacovelli rallié à Macron, Amirouche Laïdi exclu de son poste d'adjoint au maire par Monsieur Boudy, et Yohan Corvis entendent travailler ensemble, en bonne intelligence, et réussir enfin à se faire respecter, relate le journal Le Parisien.

Aucun d'entre eux ne conteste réellement la politique de Bayrou et de Macron, tout au plus, certains, avec E. Philippe, estiment que cette politique ne va pas assez loin dans les mesures impopulaires. Au plan local, ils sont tous d'accord pour évincer les catégories populaires de la ville.

Les uns et les autres soutiennent l'action du gouvernement dont la moitié du budget de l'État sert à subventionner les entreprises (sans aucune conditions pour préserver les emplois et les salaires), l'inégalité devant la fiscalité avec le projet d'augmenter la TVA, l'existence de niches fiscales, l'évasion fiscale, l'absence des droits de succession des entreprises, soit disant pour les PME et TPE, mais dont Bernard Arnault peut bénéficier, toutes choses conduisant à demander toujours plus de sacrifices aux plus modestes et aux couches moyennes.

Ils sont même d'accord en faisant semblant de gronder contre la politique gouvernementale qui pille les finances des communes.

Ce que proposent donc ces "dissidents" c'est un changement de tête pas de politique contrairement à la liste unie de gauche qui réuni l'essentiel des forces de gauche (PCF, PS, FI des écologistes, des citoyen.e.s. Seuls manquent à l'appel "les verts" qui ont choisi de partir seul. Une décision que nous espérons non définitive. Notre députée verte n'a-t-elle pas été élue grâce à la campagne de toutes les forces de gauche ?



Trois propositions importantes du PCF pour les habitants des communes en regard de la politique du gouvernement toujours soutenue localement par Boudy et consort.

• La première, c'est celle des finances locales. Le PCF porte des propositions de réforme du financement des communes ainsi qu'une proposition d'un financement à 0 % des dépenses d'investissements des collectivités par le pôle public bancaire qu'il faut créer.

• La deuxième, c'est le rôle fondamental presque identitaire

des échelons que sont les communes et les départements que la droite veut vider de leur autonomie fiscale.

• La troisième, c'est que le PCF porte des propositions d'institutions nouvelles, comme les CESEL (comités économiques sociaux et environnementaux locaux), qui pourraient être mises en place, comme instruments de mobilisation, pour l'évaluation des besoins, mais aussi sur l'élaboration de propositions et l'interpellation des banques et des autres pouvoirs concernant les entreprises et le développement de l'activité.

Ajoutons que les élections municipales ne sont pas seulement un moment de « programme et d'engagements » ; elles sont aussi un moment pour désigner des élus de lutte.

1944-2024 : 80 ans du droit de vote des femmes

1944 En mars, l'Assemblée constituante provisoire, installée à Alger, accorde le droit de vote aux femmes. Puis, le 21 avril 1944, l'amendement du député communiste Fernand Grenier modifie l'ordonnance portant organisation des pouvoirs publics du Comité français de libération nationale pour qu'elles soient électrices **et éligibles** dans les mêmes conditions que les hommes.

Des droits à défendre et de nouveaux pouvoirs à conquérir pour les femmes !

« La femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune. » **Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, Olympe de Gouges (1791)**

En 1925, alors que les députés se sont prononcés favorablement pour le droit de vote des femmes mais pas encore les sénateurs, **le PCF est le seul parti à présenter des candidates aux élections municipales** : à Douarnenez, l'ouvrière Joséphine Pencalet qui a pris part à la grève des sardinières pour leurs conditions de travail et leurs salaires (une grève victorieuse dont nous fêtons cette année le centenaire), est élue. Mais son élection est annulée suite à l'opposition des sénateurs.

C'est seulement en 1944, quand la France se libère de l'occupation nazie et de la collaboration, que les femmes deviennent électrices et éligibles. En mars, l'Assemblée constituante provisoire, installée à Alger, leur accorde d'abord le droit de vote. Puis, le 21 avril 1944, **l'amendement du député communiste Fernand Grenier modifie l'ordonnance portant organisation des pouvoirs publics du Comité français de libération nationale pour qu'elles soient électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes**. Ce droit de vote et d'éligibilité est enfin confirmé par le gouvernement provisoire de la République française le 5 octobre de la même année et mis en pratique en avril 1945 lors des élections municipales.

Comment dès lors ne pas reconnaître, enfin, ce droit civique aux femmes, dont l'action dans la résistance ne fut pas de moindre importance que celle des hommes ?

Depuis, de nombreuses lois (14 !) ont consacré la parité en politique, mais la progression vers plus d'égalité n'est ni linéaire ni irrésistible : les freins sont nombreux, aujourd'hui encore. Les inégalités, justifiées par des différences biologiques, qui assignent les femmes à la maternité et aux métiers du soin et du lien les maintiennent dans un état de minorité permanent. La sphère publique ne peut pas échapper aux inégalités observées dans le monde du travail où elles sont le résultat de la logique capitaliste : la division du monde du travail permet de mieux capter les richesses qu'il produit, le genre servant à justifier des salaires en

moyenne inférieurs.

80 ans après, il est donc impossible de dire que l'égalité femmes-hommes est pleinement réalisée.

Les chiffres montrent au contraire que les femmes sont loin de représenter la moitié du corps politique ni, au sein



de celui-ci, la moitié des plus hautes fonctions : 37 % de députées (un chiffre en recul pour la première fois depuis 1988), 36 % de sénatrices, 45 % de conseillères municipales, mais à peine 17 % de maires et le plus souvent de petites communes (25 femmes maires seulement dans les 100 plus grandes villes de France), et 20 % de présidentes de conseils départementaux. **Derrière la parité quantitative se joue aussi la parité de responsabilité. Or les femmes occupent des fonctions moins élevées que les hommes.**



Le 5 juin, les communistes entendent infliger une défaite à la réforme des retraites à l'Assemblée. Ils ont besoin de vous pour bloquer les manœuvres des députés de droite.

Les députés PCF et ultramarins du groupe GDR veulent provoquer le tout premier vote sur la réforme des retraites fixant l'âge de départ à 64 ans le 5 juin dans l'hémicycle. Ils donnent rendez-vous aux députés, au gouvernement et aux citoyens, alors que la CGT appelle dans le même mouvement à se mobiliser. Le 5 juin, les députés PCF et ultramarins du groupe GDR veulent provoquer un vote sur l'abrogation de la réforme parlementaire via leur niche parlementaire.

La réforme des retraites, on lâche l'affaire, on abandonne ? **Certainement pas.** Le 5 juin, les députés communistes et ultramarins remettront la question au cœur des débats à l'Assemblée nationale.

« Le passage à 64 ans est une plaie encore saignante pour la démocratie française. » **Cette réforme injuste et brutale a été imposée contre l'avis des Français, contre l'avis unanime de l'intersyndicale et sans aucun vote des députés.** Le 5 juin, l'enjeu est considérable : nous entendons provoquer enfin un vote dans l'hémicycle sur cette réforme », prévient Stéphane Peu, chef de file des députés PCF et président du groupe GDR.

Nous savons que la Macronie et les députés LR vont faire de l'obstruction au débat de 9 heures du matin à minuit, empêchant tout vote sur la question.



De l'argent il y en a pour financer les retraites et une politique créatrice d'emplois.

Regardons les aides aux entreprises. Alors qu'elles étaient de 11,6 milliards en 1979, elles atteignent 203,2 milliards (7,2% du PIB) en 2023. Enfin il faut prendre en compte la fiscalité, alors qu'elles payaient 4 points de PIB de plus que les autres entreprises européennes en 1996, l'écart atteint 1,4 points de PIB en 2023. Ces baisses d'impôts nets et ces aides se sont accélérées sous Macron. Les mesures en faveur des entreprises représentent 40 milliards par an depuis 2017. Ce pactole s'avère totalement inefficace avec une hausse du déficit et de la



dette publique, un chômage de masse qui augmente et des services publics qui ne répondent plus aux besoins en particulier dans l'éducation nationale et l'hôpital public. Le gouvernement, le patronat et les économistes libéraux instrumentalisent la dette publique pour réduire la dépense publique, en d'autres termes pour continuer à casser les services publics et la protection sociale. Ces baisses d'impôts ont aussi renforcé les inégalités et n'ont pas eu d'effet sur la croissance puisqu'une grande partie d'entre elles a été épargnée par les plus riches et les grandes entreprises.

1 million d'oliviers pour la paix en Palestine !

À l'occasion de la journée internationale de la terre le 22 avril 2025, la fédération PCF du Val-de-Marne a lancé une campagne visant à collecter des fonds pour replanter les oliviers en Cisjordanie occupée.

Le 17 mai, à l'occasion du Conseil national, les dirigeant·es communistes nationaux·ales ont voté une résolution pour étendre cette campagne au niveau national.

Objectif : 1 million d'oliviers pour la paix en Palestine !



10€ pour un olivier planté !

Comment participer ?

Achetez un ou plusieurs arbres sur la boutique du PCF en cliquant ici.

Pour régler par chèque : libeller à l'ordre de "ANF PCF" avec écrit "Campagne 1 million d'oliviers" au dos, à envoyer 2, place du Colonel Fabien - 75019 Paris.

Où va ma contribution ?

La campagne s'effectue en coordination avec l'association Amitié Palestine Solidarité (APS) et en Palestine avec l'association des agronomes arabes (AAA). L'AAA s'engage à produire des comptes-rendus de ses actions sur le terrain : preuves d'achats, photos, liste des bénéficiaires, nombre d'oliviers achetés, localisation des plantations. Le Parti communiste français se chargera de relayer ces informations aux donateur·trices.

Avec le PCF je passe à l'action !

_____ J'adhère au Parti Communiste Français

_____ Je souhaite recevoir l'Éveil numérique

_____ Je souhaite recevoir les informations

générales du PCF

Nom : Prénom :

Adresse

Courriel : Tél.

À retourner : PCF Espace Pagès 42 bis rue de Verdun 92150 Suresnes

Tél : 06 44 74 40 87

Courriel : pcf.suresnes@wanadoo.fr ou PCFSuresnes@gmail.com



Pour
accéder au
blog de la
section du
PCF
utiliser ce
QR CODE